

Indice de prix de maison Teranet-Banque Nationale

Économie et Stratégie

12 mai 2017

L'escalade du prix des maisons en Ontario s'est poursuivie en avril

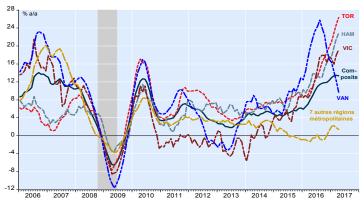
Derniers chiffres m/m : +1.2% mois précédent : +0.9% Derniers chiffres a/a : +13.4% mois précédent : +13.5%

CHIFFRES: L'Indice composite de prix de maison Teranet-Banque Nationale^{MD} a augmenté de 1.2% en avril, à un rythme semblable à celui observé en avril 2016 et nettement supérieur à la croissance mensuelle moyenne de 0.9% enregistrée en avril ces 18 dernières années (hormis durant la récession en 2009). La hausse de l'indice composite est attribuable à 4 régions métropolitaines sur les 11 suivies : Toronto (+2.6%), Hamilton (+2.1%), Victoria (+1.5%) et Halifax (+1.4%). Les prix ont également crû à Winnipeg (+1.0%) et ont légèrement monté à Calgary (+0.3%), Edmonton (+0.1%) et Montréal (+0.1%). Ils ont stagné à Ottawa-Gatineau et baissé à Vancouver (-0.1%) et Québec (-0.4%). En glissement annuel, l'indice national était en hausse de 13.4%, contre +13.5% en mars, un premier ralentissement en 15 mois. Le gain était soutenu par Toronto (+26.3%, un record), Hamilton (+22.9%, un record) et Victoria (+19.2%). Bien que solide, la progression à Vancouver (+9.7%) était inférieure à la moyenne. Des hausses ont été observées à Ottawa-Gatineau (+5.1%), Halifax (+3.4%), Montréal (+2.5%), Winnipeg (+2.4%) et Calgary (+1.1%). Les prix ont baissé sur douze mois à Edmonton (-2.5%) et Québec (-3.4%). Voir les graphiques à la page suivante.

OPINION: La vigueur de la hausse des prix sur 12 mois au plan national repose principalement sur trois marchés: Toronto, Hamilton et Victoria (graphique du haut). Cela dit, plusieurs marchés en Ontario non incorporés à l'indice affichent une inflation des prix des maisons dans les deux chiffres. Il n'est donc pas étonnant que l'impôt sur la spéculation pour les nonrésidents introduit en avril par le gouvernement de l'Ontario s'applique non seulement à Toronto et Hamilton, mais aussi à la région du Grand Golden Horseshoe (tableau du milieu). L'effet de cet impôt sur les ventes de maisons et la hausse de leurs prix sera évalué au cours des prochains mois. Mais, même si cette mesure freine la spéculation, elle ne devrait pas stopper complètement la hausse des prix des maisons, qui dépend toujours de facteurs fondamentaux solides tels que la création d'emplois, l'immigration de pays étrangers et, récemment, l'afflux net de Canadiens d'autres provinces. Les bas taux d'intérêt contribuent également à l'essor du marché (graphique du bas).

Indice de prix de maison Teranet-Banque Nationale^{MD}

Indice composite et sous-indices. Dernière observation : Mars 2017



FBN Économie et Stratégie (données de l'Indice de prix de maison Teranet-Banque Nationale)

Régions du Grand Golden Horseshoe Croissance a/a des indices de prix de maison* en avril 2017

Oshawa	31.8
Barrie	29.2
St. Catharines - Niagara	26.7
Peterborough	24.3
Kitchener-Cambridge-Waterloo	22.5
Brantford	16.9
Guelph	16.8

^{*} basés sur la méthodologie de l'indice Teranet - Banque Nationale.

Taux hypothécaires de 5 ans

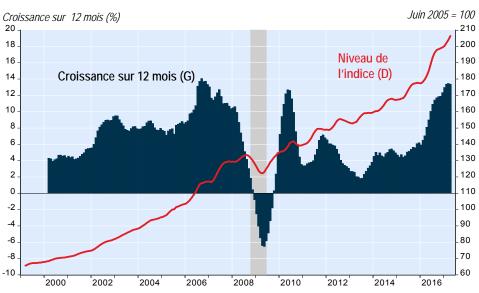


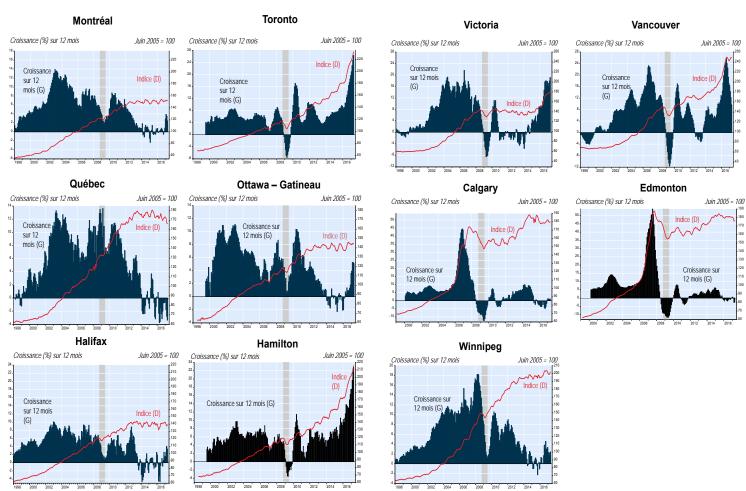
FBN Économie et Stratégie (données de la SCHL d'après Statistique Canada)





Indice Composite National de Prix de Maison Teranet – Banque Nationale MC





Indice de prix de maison Teranet-Banque Nationale



Économie et Stratégie

Bureau Montréal 514 879-2529

Stéfane Marion

Économiste et stratège en chef stefane.marion@bnc.ca

Paul-André Pinsonnault

Économiste principal, Revenu fixe paulandre.pinsonnault@bnc.ca

Krishen Rangasamy

Économiste principal krishen.rangasamy@bnc.ca

Marc Pinsonneault

Économiste principal marc.pinsonneault@bnc.ca

Matthieu Arseneau

Économiste principal

Angelo Katsoras

Analyste géopolitique angelo.katsoras@bnc.ca

Kyle Dahms

Économiste kyle.dahms@bnc.ca

Bureau Toronto 416 869-8598

Warren Lovely

DG, recherche et stratégie secteurs publics warren.lovely@bnc.ca

Généralités : La Financière Banque Nationale (FBN) est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada. La Banque Nationale du Canada est une société ouverte inscrite à la cote des

Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables; toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes. Les opinions exprimées sont fondées sur notre analyse et notre interprétation de ces informations et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés aux présentes.

Analystes de recherche: Les analystes de recherche qui préparent les présents rapports attestent que leur rapport respectif constitue une image fidèle de leur avis personnel et qu'aucune partie de leur rémunération n'a été, n'est ni ne sera directement ou indirectement liée à des recommandations ou à des points de vue particuliers formulés au sujet de titres ou de sociétés.

FBN rémunère ses analystes de recherche à partir de sources diverses. Le service de recherche constitue un centre de coûts financé par les activités commerciales de FBN, notamment les Ventes institutionnelles et opérations sur titres de participation, les Ventes au détail et les activités de compensation correspondantes, les Services bancaires aux entreprises et les Services de banque d'investissement. Comme les revenus tirés de ces activités varient, les fonds destinés à la rémunération des travaux de recherche fluctuent en conséquence. Aucun secteur d'activité n'a plus d'influence qu'un autre sur la rémunération des analystes de recherche.

Résidents du Canada: À l'égard de la distribution du présent rapport au Canada, FBN endosse la responsabilité de son contenu. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent rapport, les résidents du Canada doivent communiquer avec leur représentant professionnel FBN. Pour effectuer une opération, les résidents du Canada devraient communiquer avec leur conseiller en placement FBN.

Résidents des États-Unis: En ce qui concerne la distribution de ce rapport aux États-Unis, National Bank of Canada Financial Inc. (« NBCFI ») est réglementée par la Financial Industry Regulatory Authority (FINRA) et est membre de la Securities Investor Protection Corporation (SIPC). Ce rapport a été préparé en tout ou en partie par des analystes de recherche employés par des membres du groupe de NBCFI hors des États-Unis qui ne sont pas inscrits comme courtiers aux États-Unis. Ces analystes de recherche hors des États-Unis ne sont pas inscrits comme des personnes ayant un lien avec NBCFI et ne détiennent aucun permis ni aucune qualification comme analystes de recherche de la FINRA ou de toute autre autorité de réglementation aux États-Unis et, par conséquent, ne peuvent pas être assujettis (entre autres) aux restrictions de la FINRA concernant les communications par un analyste de recherche avec une société visée, les apparitions publiques des analystes de recherche et la négociation de valeurs mobilières détenues dans le compte d'un analyste de recherche.

Toutes les opinions exprimées dans ce rapport de recherche reflètent fidèlement les opinions personnelles des analystes de recherche concernant l'ensemble des valeurs mobilières et des émetteurs en question. Aucune partie de la rémunération des analystes n'a été, n'est ou ne sera, directement ou indirectement, liée aux recommandations ou aux points de vue particuliers qu'ils ont exprimés dans cette étude. L'analyste responsable de la production de ce rapport atteste que les opinions exprimées dans les présentes reflètent exactement son appréciation personnelle et technique au moment de la publication. Comme les opinions des analystes peuvent différer, des membres du Groupe Financière Banque Nationale peuvent avoir publié ou pourraient publier à l'avenir des rapports qui ne concordent pas avec ce rapport-ci ou qui parviennent à des conclusions différentes de celles de ce rapport-ci. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent rapport, les résidents des États-Unis sont invités à communiquer avec leur représentant inscrit de NBCFI.

Résidents du Royaume-Uni : Eu égard à la distribution du présent rapport aux résidents du Royaume-Uni, Financière Banque Nationale Inc. a autorisé le contenu (y compris, là où c'est nécessaire, aux fins du paragraphe 21(f) de la loi initiulée *Financial Services AMD Markets Act 2000*). Financière Banque Nationale Inc. et sa société mère ou des sociétés de la Banque Nationale du Canada ou membres du même groupe qu'elle et/ou leurs administrateurs, dirigeants et employés peuvent détenir des participations ou des positions vendeur ou acheteur à l'égard des titres ou des instruments financiers connexes qui font l'objet du présent rapport, ou ils peuvent avoir détenu de telles participations ou positions. Ces personnes peuvent à tout moment effectuer des ventes et/ou des achats à l'égard des placements ou placements connexes en question, que ce soit à titre de mandataire ou pour leur propre compte. Ils peuvent agir dans la tenue d'un marché pour ces placements ou placements connexes ou avoir déjà agi à ce titre ou ils peuvent agir à titre de banque d'investissement et/ou de banque commerciale à l'égard de ceux-ci ou avoir déjà agi à ce titre. La valeur des placements peut baisser ou augmenter. Le rendement passé ne se répétera pas nécessairement à l'avenir. Les placements mentionnés dans le présent rapport ne sont pas disponibles pour les clients du secteur détail. Le présent rapport ne constitue pas une offre de vente ou de souscription ni la sollicitation d'une offre d'acheter ou de souscrire les titres décrits dans les présentes ni n'en fait partie. On ne doit pas non plus se fonder sur le présent rapport dans le cadre d'un contrat ou d'un engagement quelconque et il ne sert pas, ni ne servira, de base ou de fondement pour de tels contrats ou engagements.

La présente information ne doit être distribuée qu'aux contreparties admissibles (Eligible Counterparties) et clients professionnels (Professional Clients) du Royaume-Uni au sens des règles de la Financial Conduct Authority. Financière Banque Nationale Inc. est autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority et a son siège social au 71 Fenchurch Street, Londres, EC3M 4HD. Financière Banque Nationale Inc. n'est pas autorisée par la Prudential Regulation Authority et la Financial Conduct Authority à accepter des dépôts au Royaume-Uni.

Résidents de HK: En ce qui concerne la diffusion de ce document à Hong Kong par NBC Financial Markets Asia Limited (« NBCFMA »), titulaire d'un permis de la Securities AMD Futures Commission (« SFC ») qui l'autorise à mener une activité réglementée de type 1 (négociation de valeurs mobilières), le contenu de cette publication est uniquement présenté à titre d'information. Il n'a pas été approuvé, examiné ni vérifié par aucune autorité de réglementation de Hong Kong, ni n'a été déposé auprès d'une telle autorité. Rien dans ce document ne constitue une recommandation, un avis, une offre ou une solicitation en vue de l'achat ou de la vente d'un produit ou d'un service, ni une confirmation officielle d'aucune transaction. Aucun des émetteurs de produits, ni NBCFMA ni aucun membre de son groupe, ni aucune autre personne ou entité désignée dans les présentes n'est obligé de vous aviser de modifications de quelque information que ce soit et aucun des susmentionnés n'assume aucune perte que vous auriez suble en vous en fondant sur ces informations.

Ce document peut contenir des informations au sujet de produits de placement dont l'offre au public de Hong Kong n'est pas autorisée par la SFC et ces informations seront uniquement mises à la disposition de personnes qui sont des investisseurs professionnels [au sens de « *Professional Investors* », tel que défini par la *Securities AMD Futures Ordinance of Hong Kong* (« SFO »)]. Si vous avez des doutes quant à votre statut, vous devriez consulter un conseiller financier ou communiquer avec nous. Ce document n'est pas un document de marketing et n'est pas destiné à une distribution publique. Veuillez noter que ni ce document ni le produit qui y est mentionné ne sont visés par une autorisation de vente de la SFC. Prière de vous reporter au prospectus du produit pour des renseignements plus détaillés.

Des conflits d'intérêts concernant NBCFMA ou les activités de membres de son groupe sont possibles. Ces activités et intérêts comprennent des intérêts multiples en termes de conseils, transactionnels et financiers, dans les valeurs mobilières et instruments qui peuvent être achetés ou vendus par NBCFMA ou les membres de son groupe, ou dans d'autres instruments de placement qui sont gérés par NBCFMA ou les membres de son groupe qui peuvent acheter ou vendre de telles valeurs mobilières ou de tels instruments.

Aucune autre entité au sein du groupe de la Banque Nationale du Canada, y compris FBN, n'est titulaire d'un permis de la SCF ni n'est inscrite auprès de la SFC. Par conséquent, ces entités et leurs employés ne sont pas autorisés à ni n'ont l'intention de : (i) se livrer à une activité réglementée à Hong Kong; (ii) se présenter comme s'ils se livraient à une activité réglementée à Hong Kong; (iii) commercialiser activement leurs services auprès du public de Hong Kong.

Droits d'auteur : Le présent rapport ne peut être reproduit que ce soit en totalité ou en partie. Il ne doit pas être distribué ou publié ou faire l'objet d'une mention de quelque manière que ce soit. Aucune mention des informations, des opinions et des conclusions qu'il contient ne peut être faite sans que le consentement préalable écrit de la Financière Banque Nationale n'ait été à chaque fois obtenu.